

Compte-rendu du Conseil D'Administration du jeudi 02 juillet 2020 à Le Pouzin

Étaient présents : Mme Aïda BOYER, Mme Stella BSERENI, M. Dominique CHAMBON, M. Alain LOUCHE, M. Maurice QUINKAL.

Assistaient également en tant qu'invités : M. Jérôme BERNARD, M. Gérard GRIFFE, M. Gilbert PETITJEAN, M. Jean-Pierre LEFEBVRE, M. Ludovic BAYLE, M. Mark CARRINGTON, Mme Marie MAHIEU et Mme Athénée ROUBIN.

Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 19h30

1. Approbation du compte rendu du 30 Janvier 2020

M. Le Président présente le compte rendu du Conseil d'Administration du 30 janvier 2020

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité celui-ci.

2. Factures à annuler sur exercice antérieur

M. Le Président informe les membres du Conseil d'Administration d'une erreur de destinataire sur une facture de 2019, M. Le Président propose d'annuler la facture 2019 d'Annonay Rhône Agglo pour la rééditer à la mairie d'Annonay.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'annulation de cette facture sur exercice antérieur.

3. Proposition de nouveaux tarifs

M. Le Président rappelle le projet de déploiement d'un nouveau logiciel de sauvegarde à distance (solution AVAMAR de DELL) et propose la grille de tarifs ci-jointe, hors frais de paramétrage et de mise en place :

Volume de données	Prix Adhérent Annuel HT
Forfait moins de 4Go	75,00 €
Forfait de 4 à 8Go	150,00 €
Forfait de 8 à 15Go	300,00 €
Forfait de 15 à 35Go	800,00 €
Forfait de 35 à 60Go	1 400,00 €
Forfait de 60 à 100go	2 800,00 €
Au-delà : 14€ par tranche de 10 Go jusqu'à 600Go	
Au-delà de 600Go : sur devis	

M. Le Président propose aussi d'augmenter l'espace d'hébergement à 2 Go au lieu de 1 Go pour le même prix.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité cette grille de tarifs et cette modification de taille d'espace des hébergements.

4. Achat des locaux de Privas

M. Le Président propose aux membres du Conseil d'Administration d'acquérir les locaux de Privas appartenant actuellement au Syndicat Mixte, étant donné que c'est l'EPIC à présent qui assure pleinement la promotion du DataCenter.

Il est proposé le prix de 200 000 € qui devra être soumis au service des domaines.

Afin de financer cet achat, M. Le Président propose aux membres de souscrire un emprunt de 200 000 € auprès de la Caisse d'Epargne.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité ces décisions et autorisent M. Le Président à effectuer les démarches.

5. Vol d'un véhicule- Décision modificative

M. Le Président informe les membres du Conseil d'Administration du vol de la Renault Mégane immatriculée EF-442-EG pendant le confinement.

L'assurance va reverser 12 500€TTC à l'EPIC, auxquels il faudra retirer 350€de franchise.

M. Le Président propose la décision modificative suivante à intégrer au budget :

- **Recettes de fonctionnement :**

775 (chap 77) : + 12150€ (remboursement assurance)

- **Dépenses de fonctionnement :**

675 (chap 042) : + 7145.37€ (sortie du bien à sa valeur nette comptable)
023 : + 5004.63€ (affectation à la section d'investissement)

- **Recettes d'investissement :**

2182 (chap 040) : + 7145.37€ (sortie du bien à sa valeur nette comptable)
021 : + 5004.63€ (affectation de la section de fonctionnement)

- **Dépenses d'investissement :**

2182 (chap 21) : + 12150€ acquisition nouveau véhicule

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité cette décision modificative.